

SCHÉMA DE COHÉRENCE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

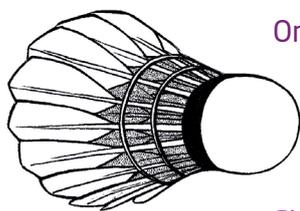
LA LIGUE RÉGIONALE DE BADMINTON DES PAYS DE LA LOIRE



LA LIGUE RÉGIONALE DE BADMINTON DES PAYS DE LA LOIRE

SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	3
Présentation du Badminton : le sport individuel qui assure en salle le meilleur usage collectif	4
■ LE BADMINTON : UN SPORT DE SALLE.....	4
La hauteur des salles de Badminton conditionne le niveau de pratique.....	4
■ DES QUALITÉS QUI FACILITENT SON DÉVELOPPEMENT	5
Organisation - gouvernance.....	6
■ DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE QUALITÉ : UNE NÉCESSITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU BADMINTON	6
L'accueil des manifestations d'envergure.....	7
Le recensement des équipements de Badminton.....	7
Situation du Badminton dans les Pays de la Loire.....	8
■ NIVEAUX DES CLUBS.....	11
■ DES RÉSULTATS INDIVIDUELS ET DES COLLECTIFS EN PROGRESSION.....	12
■ LES MEILLEURES ÉQUIPES MIXTES POUR LA SAISON 2012/2013.....	14
■ DES CHAMPIONNATS ET TOURNOIS JUSQU'ÀUX LOISIRS	15
Les pratiques non affiliées à la FFBaD	15
Les pratiques scolaires.....	16
État des lieux des équipements.....	16
■ LE BESOIN RÉGIONAL : DE NOUVELLES SALLES DE HAUT NIVEAU, MIEUX ADAPTÉES À LA PRATIQUE DU BADMINTON	18
Des rapprochements possibles entre disciplines.....	19
Recensement - accompagnement des collectivités territoriales.....	19
« Ambitions 2025 ».....	21
Besoins en équipements à l'horizon 2025.....	22
Annexes.....	23
■ LES PROJETS : SALLES DE 9 M DE HAUTEUR, 9 TRACÉS BADMINTON.....	23
■ ENQUÊTE « LICENCIATION EN PAYS DE LA LOIRE ».....	24
■ RÉFÉRENCES.....	24
■ ECOLES FRANÇAISES DE BADMINTON.....	25



PRÉAMBULE

Le développement de la pratique sportive sur le territoire passe par l'accès à des équipements de qualité. Ceux-ci doivent être accessibles à tous pour permettre une pratique la plus diversifiée possible, être adaptés aux usages aujourd'hui et capables de s'adapter à ceux de demain.

Ainsi, dans le cadre d'un aménagement sportif du territoire, il apparaît indispensable que la création et la modernisation des équipements soient pensées à l'échelle du territoire et au regard des besoins des Ligériens. Cette vision stratégique doit intégrer les projets de développement des instances sportives et l'émergence de nouvelles formes de pratique.

Le Conseil régional des Pays de la Loire, le Comité régional olympique et sportif, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, avec le soutien du Cabinet Amnyos, ont décidé d'encourager les ligues et comités régionaux dans l'élaboration de schémas de cohérence des équipements sportifs.

Ces schémas sont avant tout des outils pour le mouvement sportif dans une perspective de développement des activités. Les schémas peuvent également être mis à la disposition de l'ensemble des acteurs engagés dans le sport. Ils permettent de partager une même vision des besoins et les perspectives possibles d'aménagement et d'équilibre des territoires en matière d'équipements et d'accès aux disciplines sportives.

Présentation du Badminton : le sport individuel qui assure en salle le meilleur usage collectif

Sport de raquettes... le Badminton est un sport de salle, rapide et athlétique, pratiqué par hommes et femmes, en simples et doubles.

Sport olympique introduit dans les compétitions des JO. de Barcelone (1992) et d'Atlanta (1996, en mixte).

Le Badminton est devenu incontournable en milieu scolaire.

C'est le sport le plus pratiqué au monde en double-mixte.

Le volant peut dépasser **450 km/h** au smash (haut niveau).

Trop longtemps confondu avec un loisir de plage, le Badminton, joué en salle est un vrai jeu sportif qui peut réunir en activité, dans un même lieu, un grand nombre de personnes, des deux sexes et d'âges variés, grâce à des tracés multiples et une forte rotation (35 mn/match, en moyenne).

Ces qualités ont été largement prises en compte par les enseignants d'éducation physique et sportive (EPS) qui ont introduit le Badminton dans leurs cours



depuis la fin des années 80, grâce à des formations de la ligue des Pays de la Loire.

Depuis 2010, le Badminton est devenu en France le premier sport scolaire et universitaire

(raison : salle 7 terrains = 14 à 28 joueurs, 9 terrains = 18 à 36 joueurs).

■ Le Badminton : un sport de salle

La hauteur des salles de Badminton conditionne le niveau de pratique

La variété des trajectoires du volant est nécessaire pour le plein exercice du haut niveau. Elle est déterminée par **la légèreté du volant** (5 grammes), et la puissance nécessaire pour faire reculer son adversaire en fond de court. En projetant le plus haut possible ce projectile qui « fuse », puis « freine », le joueur oblige ainsi son adversaire à s'éloigner du filet, il prépare alors une attaque en smash ou amorti, et le fait courir aux quatre coins du terrain pour l'épuiser.

Il n'y a **pas de rebond au Badminton...** Pour repousser l'adversaire, il faut souvent envoyer le volant le

plus haut possible pour qu'il retombe à la verticale de la limite de fond de court (une hauteur trop faible ne permet pas cette chute verticale).

Les hauteurs de 9 m sont recommandées pour les niveaux « régional » et « national » pour les équipements neufs. Ces hauteurs permettent de détecter des athlètes pour la pratique du haut niveau lors d'entraînements, de stages ou de compétitions (benjamins, minimes, cadets). Pour le niveau « international » une hauteur de 12 m minimum doit être assurée, libre de tout obstacle.

■ Des qualités qui facilitent son développement

Le Badminton connaît des progressions étonnantes depuis 1979, date du lancement de la Fédération, qui compte alors 2 400 licenciés. En 2011, devenue la Fédération française de Badminton (FFBaD), elle atteint 156 550 licenciés, dépasse **160 000 licenciés en mars 2012, puis 179 000 en 2013.**

Son implantation est autant rurale qu'urbaine et concerne toutes les catégories socio-professionnelles. La FFBaD compte **37 % de féminines et 37 % de jeunes, ainsi que près d'un tiers de seniors et un tiers de vétérans (35 à 70 ans).**

Un développement des « Écoles françaises de Badminton »*, puis le lancement du « Dispositif jeunes » (DJ)**, ont permis d'assurer la détection et la sélection plus précoce des jeunes talents.

Près de **1850 clubs** sont affiliés à la Fédération Française de Badminton dont **156 clubs en Pays de la Loire (2012/2013)** qui utilisent majoritairement des salles omnisports (plus de 250) pour leurs entraînements et compétitions, ce qui représente plus de 1 350 terrains (tracés) actifs.



Le Badminton est un jeu sportif, à apprentissage de type « cycle court ».

On y joue avec plaisir en quelques mois avec une base technique faible.

Il représente surtout un sport agréable, qui détend, et permet de se dépenser dans un temps réduit. Avec des conseils appropriés (entraîneurs formés), on peut progresser rapidement et aborder tôt la compétition par paliers de classements proposant des groupes de joueurs relativement homogènes (classements = compétitions modulées).

La mixité de la pratique est un atout majeur, elle favorise le maintien des jeunes dans l'exercice d'un sport de proximité. Sport individuel et de double, le Badminton permet de développer des aspects collectifs, et conjugue différentes pratiques allant du sport santé, loisir-détente... jusqu'à la haute compétition.

Sa pratique peut se poursuivre après 60 ans.

C'est l'un des sports où la compétition regroupe chaque année le plus grand nombre de joueurs vétérans, en 7 catégories (ex. : les Championnats de France vétérans 2010 ont regroupé 670 participants sur un même week-end).

Le Badminton est accessible aux personnes en situation de handicap.***



* Carte des Ecoles françaises de badminton en annexe.

** DJ : Dispositif jeunes pour les 5-15 ans, lancé lors des Championnats du monde à Paris en août 2010.

*** Références d'un DVD « ParaBadminton » en annexe p. 24.

Organisation - gouvernance

Le Badminton en Pays de la Loire est un sport « jeune » car il n'est apparu qu'en 1972 (MJC Saumur).

La Ligue de Badminton des Pays de la Loire, quant à elle est née en janvier 1979. Après une préfiguration et un lancement reposant sur le club saumurois, elle s'est développée à partir de l'Anjou puis de la Loire-Atlantique. Elle s'est structurée avec l'aide des cinq comités départementaux nés progressivement, pour couvrir l'ensemble de la région.

La Ligue de Badminton des Pays de la Loire a fait le choix de recentrer son siège à Angers, où se trouve son secrétariat permanent (Brigitte Naud).

C'est également la base opérationnelle des deux cadres techniques :



- Edy Fraboulet, coordonnateur de l'ETR (Equipe technique régionale),
- Mourad Amrani, responsable collectif jeunes et entraîneur du Pôle Espoirs Badminton de la ligue des Pays de la Loire, établi à Angers/Beaucouzé.

Un Conseiller technique fédéral est détaché par la FFBaD pour des missions auprès de la Ligue des Pays de la Loire.

Une salle de réunion et des annexes, facilitent le travail sur place des élus de la ligue et de l'ETR.

Adresse :

101 rue Dupetit-Thouars
49000 ANGERS

02 41 47 34 67

badminton.paysdelaloire@orange.fr

www.badminton-paysdelaloire.fr

Le président, Patrick Cahoreau et son Conseil d'administration, veillent à la vie sportive, au développement, à la formation, aux entraînements du Pôle Espoirs, ainsi qu'à l'organisation des stages de ligue à partir d'un collectif d'une vingtaine de jeunes joueurs (benjamins, minimes, cadets) et de partenaires d'entraînement (cadets, juniors), en associant des représentants des différents comités départementaux.

La Ligue de Badminton des Pays de la Loire coopère avec les Fédérations sportives scolaires telles que l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), l'Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL) et les établissements scolaires pour améliorer les conditions de pratiques, en les informant sur la nécessité de respecter le cahier des charges fédéral pour les tracés des salles et les poteaux.

■ Des équipements sportifs de qualité : une nécessité pour le développement du Badminton

Arrivé tardivement dans les salles, le Badminton a dû conquérir le droit de pouvoir tracer ses terrains. Cependant, tous les tracés des quelques 808 salles où l'on pratique le Badminton en Pays de la Loire ont été réalisés sur des choix raisonnés et des volontés partagées.

Ce travail doit être poursuivi. La ligue, en lien avec la FFBaD, les comités départementaux et les clubs locaux, participe avec les collectivités locales, à la réflexion sur de nouveaux équipements, à leur financement, à leur soutien auprès du Centre national

de développement du sport (CNDS), via le Comité régional olympique et sportif (CROS), la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) des Pays de la Loire.

Ces conseils concernent aussi les remises aux normes et transformations (sol, tracés, poteau/filets, aménagements divers, accessibilité).

Au niveau national, la FFBaD élabore son Schéma national des équipements (SNE) en parallèle de son Schéma national des offres de pratiques du Badminton (Snob).

En effet, il devient nécessaire d'envisager des constructions nouvelles de tailles différentes, pouvant satisfaire des unités de vie petites et moyennes, ainsi que des grands centres situés près de zones très urbanisées (inspirés des complexes de l'Europe du nord).

Des coopérations avec d'autres fédérations sportives sur de nouvelles constructions permettent déjà de mutualiser des équipements : Fédération française de montagne-escalade, Fédération française de gymnastique, Fédération française de volley-ball, qui ont besoin de hauteur dans leurs pratiques.

L'accueil des manifestations d'envergure

Dans les années 87-89, a été mis au point un tapis mobile de Badminton français (Taraflax-Gerflor), avec la contribution de la Ligue des Pays de la Loire.

Ce type d'équipement deviendra progressivement nécessaire pour les compétitions nationales puis régionales pour accéder aux grandes halles de sport dotées de tribunes de grandes capacités (pour les grands tournois), mais aussi pour une médiatisation progressive de qualité.

Pour les plus grandes compétitions en Pays de la Loire, la ligue régionale peut ainsi accéder aux salles de plus de 1 500 places.



« Coubertin » août 2010

Le recensement des équipements de Badminton

La « commission équipements », est animée par Alain Citolleux, vice-président, fondateur de la Ligue régionale des Pays de la Loire, ancien président et directeur technique national (DTN) de la Fédération française de badminton, membre de la Commission équipements et du Comité régional olympique et sportif des Pays de la Loire (CROS). Avec la coopération des comités départementaux, de leurs cadres techniques et de bénévoles, elle conduit le recensement des équipements où l'on pratique le Badminton.

En s'appuyant sur une enquête ciblée auprès des clubs affiliés à la FFBaD, épaulée par le prêt de télémètres lasers pour affiner les hauteurs de salles, la ligue de Badminton des Pays de la Loire définit

progressivement son « paysage » des équipements. Il sera complété par une enquête auprès des établissements scolaires en 2014.

Les élus des clubs seront sollicités directement, tandis que des cadres techniques des comités départementaux, spécialement formés, agiront pour mesurer les salles destinées aux compétitions régionales ou nationales (priorité de la FFBaD).

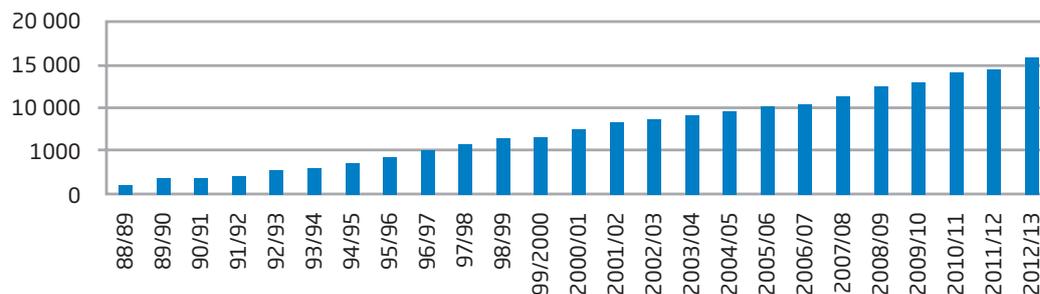
Un schéma de cohérence partagé par l'ensemble des composantes de la ligue

Ces résultats d'enquêtes et ces perspectives seront régulièrement partagés avec les représentants des comités départementaux lors des assemblées générales annuelles de la ligue et des comités départementaux.

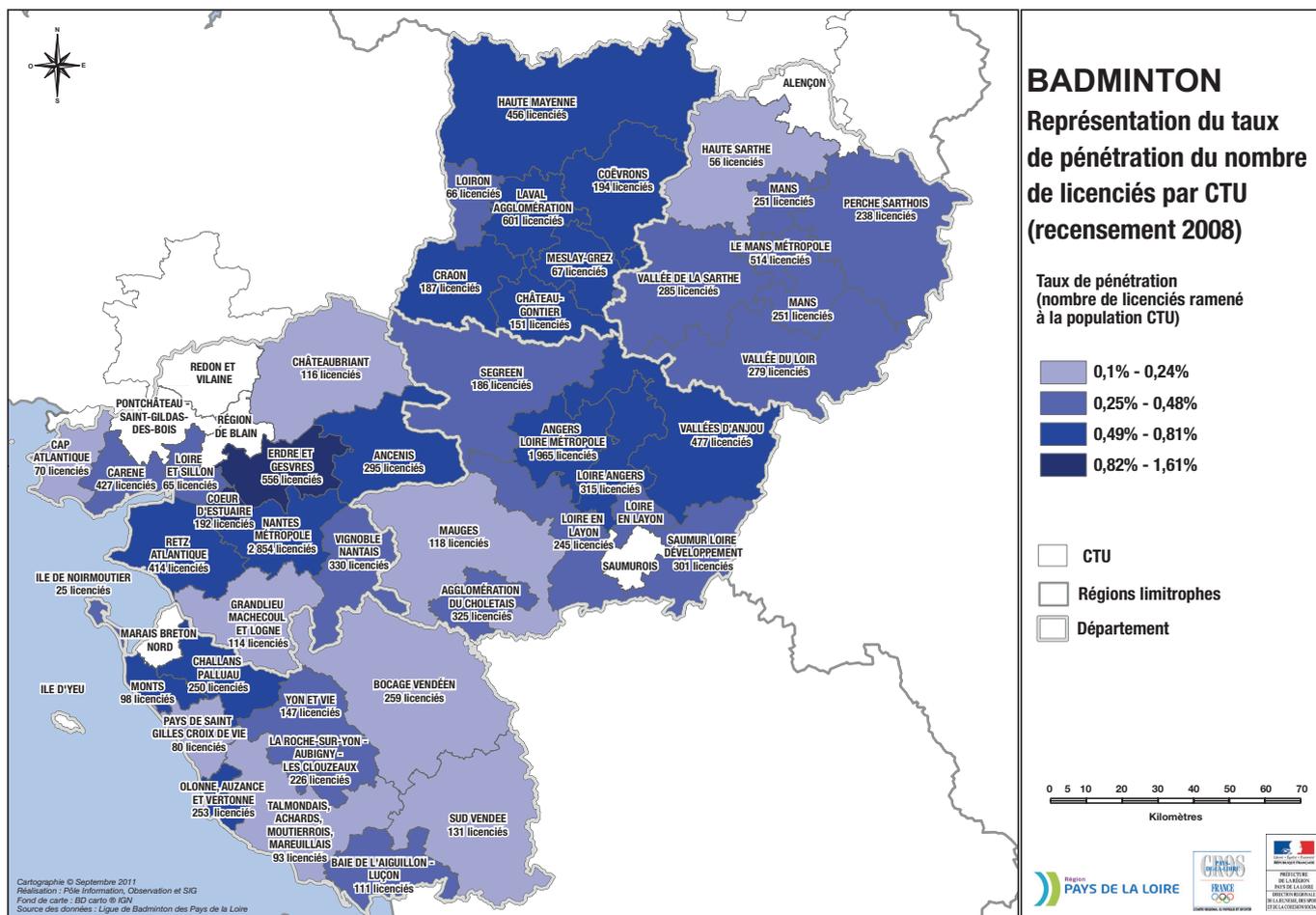
Situation du Badminton dans les Pays de la Loire

Avec ses 15 812 licenciés et ses 156 clubs (2012/2013), la Ligue de Badminton des Pays de la Loire est classée 3^e Ligue de France sur les 26. Elle représente 9 % des 179 429 licenciés et 8,5 % des 1 847 clubs.

Évolution des licences Badminton en Pays de la Loire de 1988 à 2013

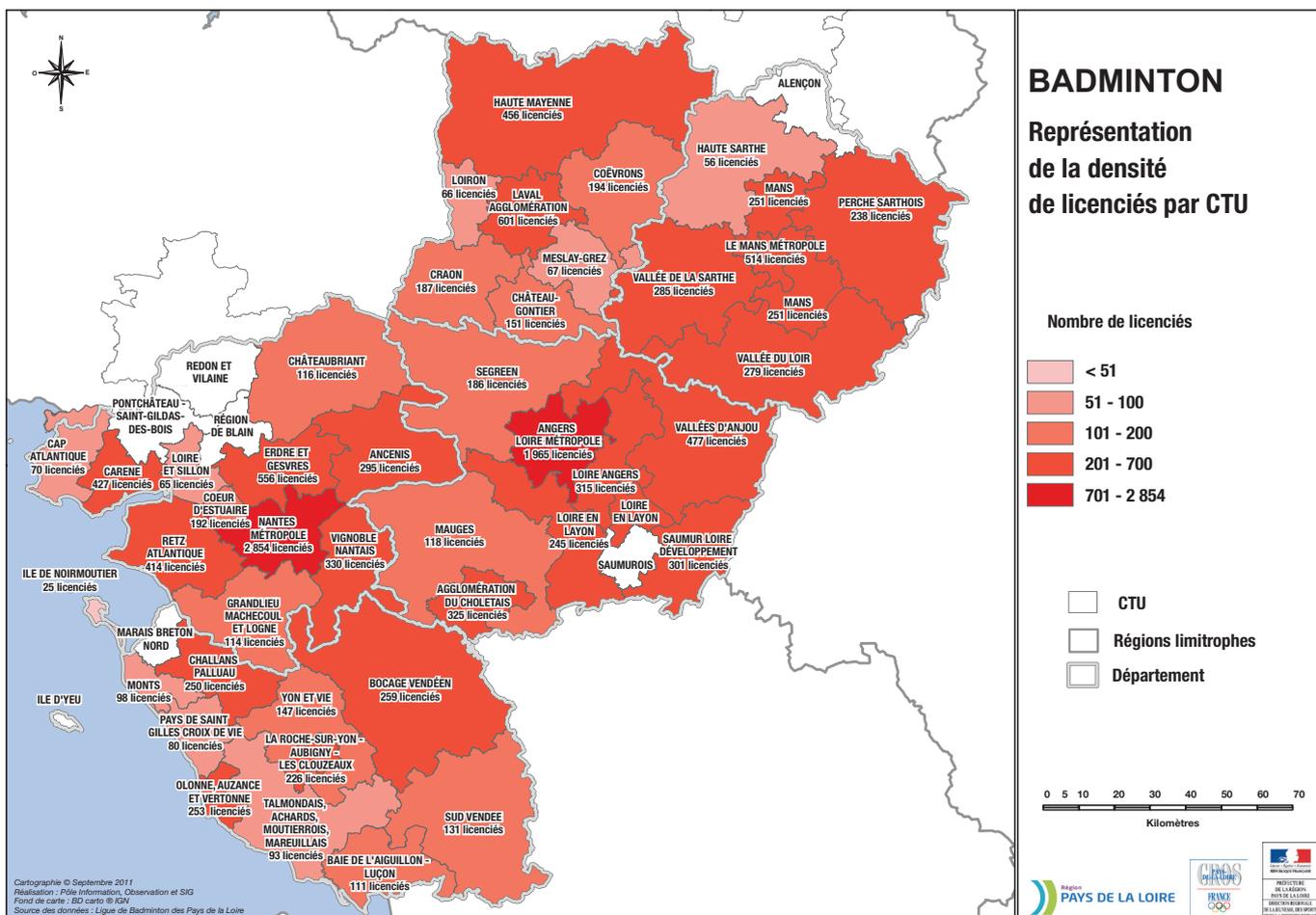


En taux de pénétration*, le Badminton en Pays de la Loire est au troisième rang des sports olympiques, derrière le basket-ball et le tennis de table.



Taux de pénétration : nombre de licenciés pour 1 000 habitants

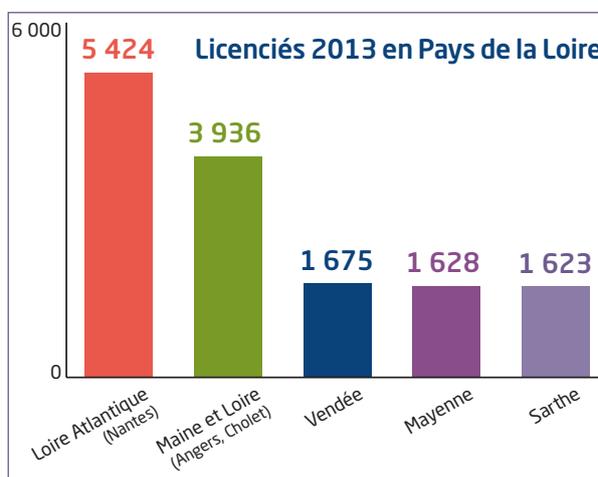
La ligue des Pays de la Loire a le plus fort taux de pénétration des ligues de Badminton françaises. Trois départements figurent dans les six premiers de France : Mayenne, 2^e (71,05%), Maine et Loire, 3^e (58,48%), Loire Atlantique, 6^e (49,48%) Puis Sarthe, 24^e (34,15%) et Vendée, 33^e (32,26%).



*CTU : Contrat territorial unique >>

Le pourcentage de progression du nombre de licenciés en Badminton est le plus important des sports olympiques, sur la période 1974-2006 (étude sur la licenciation - Colloque « Sports et recherches en Pays de la Loire » Nov. 2009, - voir annexes p. 24). Cette tendance se confirme de 2010 à 2013.

Les villes de Nantes (44), Angers et Cholet (49) concentrent 65% des licenciés.



Niveaux des clubs

Ils ont été déterminés par la ligue, au regard :

- des équipes engagées dans les championnats nationaux et régionaux,
- des performances individuelles et/ou en doubles toutes compétitions (hors vétérans),
- des performances individuelles nationales ou internationales des vétérans,
- du niveau des joueurs membres du « collectif jeune », ou du « Pôle Espoirs ».

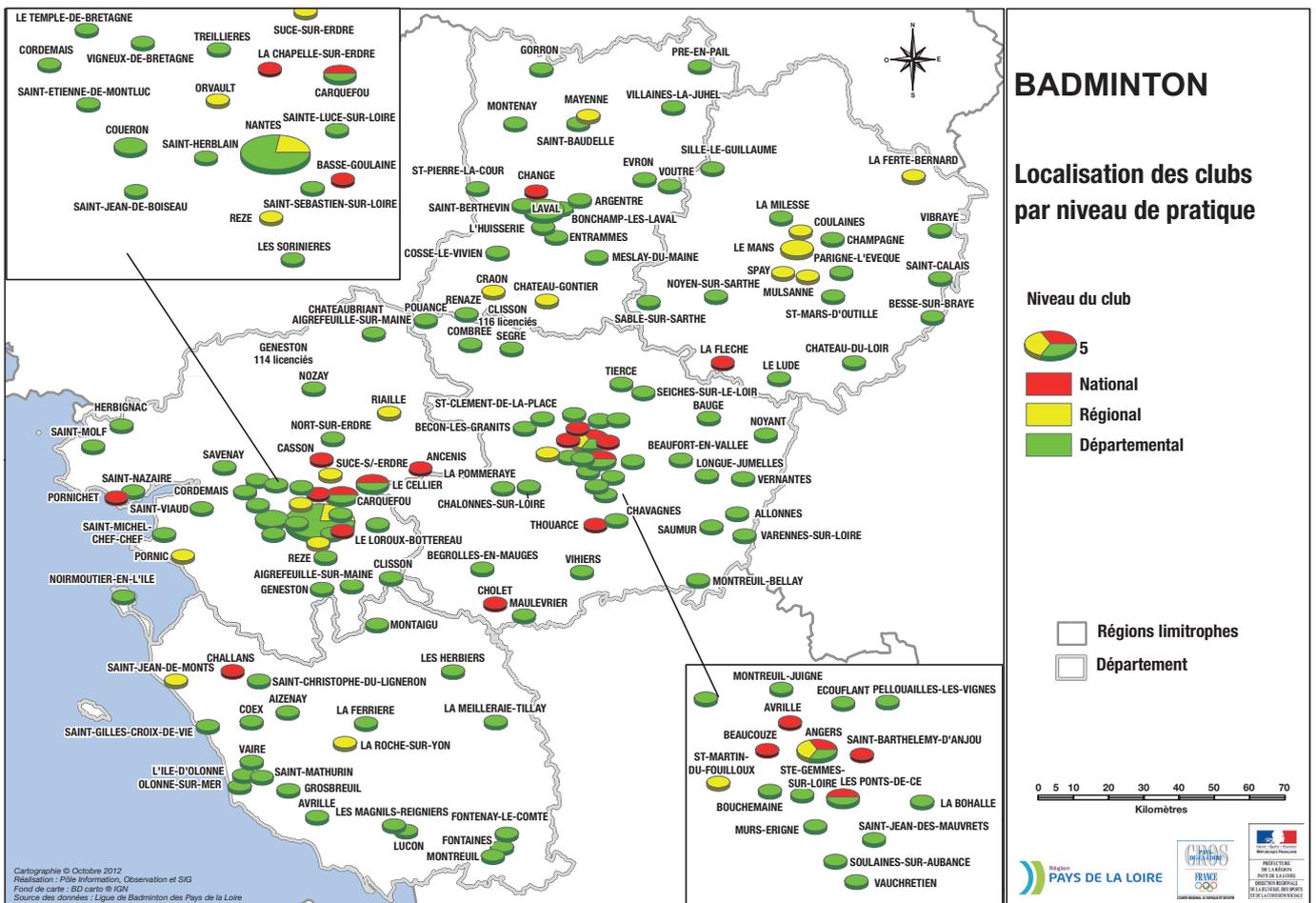
Le niveau de jeu dans la ligue reste moyen.

Les meilleures équipes de la région évoluent en Nationale 2 et Nationale 3. Elles sont concentrées sur les agglomérations de Nantes, Angers et Cholet.

Les meilleurs jeunes sont issus du Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique, mais des individualités se révèlent dans les autres départements. (Références 2011/12).

Le niveau des clubs est souvent en décalage avec les conditions de jeu proposées par les équipements. En effet, les entrainements et même les compétitions sont pratiqués dans des salles qui ne respectent pas les normes fédérales notamment en matière de poteaux, de sol, de hauteur, ou de distances entre les tracés ou les murs.

La réfection des salles doit permettre une évolution des conditions de pratique. Elles déterminent les classements des équipements.



■ Des résultats individuels et des collectifs en progression

Aux championnats de France inter comités départementaux, le Maine-et-Loire a terminé 5^e et la Loire-Atlantique 6^e en 2012.

Le travail des comités départementaux et de la ligue en 2011 et 2012 a permis la réouverture du Pôle Espoirs à Angers en septembre 2012.

Ces efforts de la ligue en faveur du haut niveau jeunes ont ainsi été récompensés par la fédération. Le Pôle Espoirs d'Angers-Beaucouzé regroupe sept jeunes benjamins et minimes. Il est animé par Mourad Amrani et Loïc Vitry (BEES Badminton).

JEUNES DU PÔLE ESPOIRS 2013 - 2014



Chloé Boudelier



Aude Genest



Marion Bourreau



Lison Mesnil-Perret



Téo Tchoudjinoff



Samy Corvee



Lukas Brecheteau

La ligue anime également un collectif « jeunes » (31 poussins et minimes) auxquels s'ajoutent quelques cadets et juniors lors des déplacements en compétitions.

Issus des progressions de ce collectif « ligue », du travail des clubs et comités départementaux, ont été remarqués en 2012 :

Valentin Bodin (BACH Cholet) : demi-finaliste du national benjamin, simple et double hommes,

Alice Arnou (BACH Cholet) : médaille de bronze national minimes double dames,

Loris Dufay (BACH Cholet) : médaille de bronze national cadet double hommes,

Sophie Landriu (Basse-Goulaine) ,entrée dans le collectif France.



Fanny Arnou (BACH Cholet), championne de France junior 2012, finaliste en double dames.



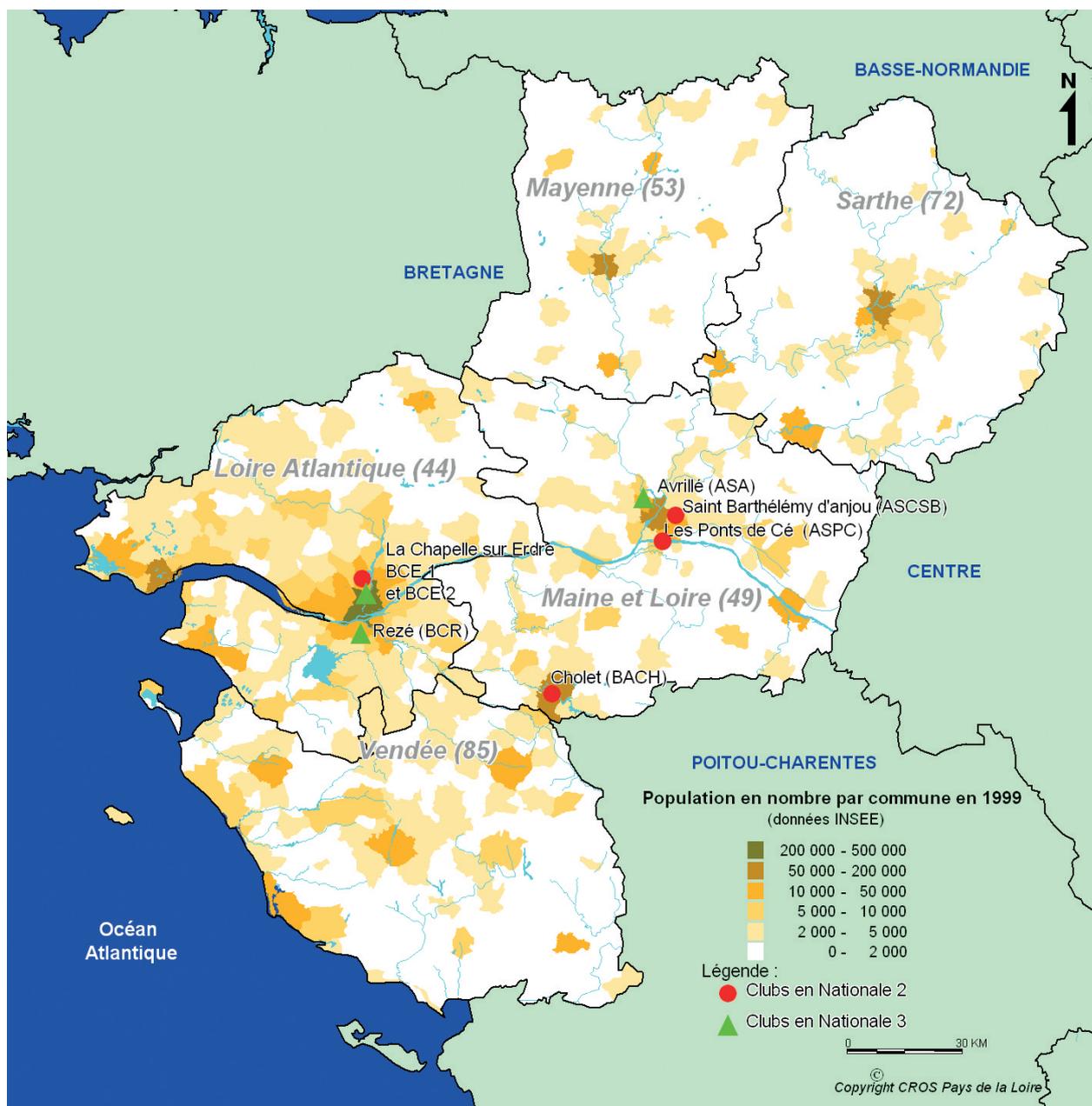
Les vétérans se sont fait remarquer en 2011 :

15 médailles aux championnats de France, et une vice-championne du monde en V6, **Viviane Bonnay** (Changé - 53).

■ Les meilleures équipes mixtes pour la saison 2012/2013

Aucune ne figure en nationale 1.

Elles évoluent en divisions nationale 2 et nationale 3.



Nationale 2

- BCE** Badminton club de l'Érdre
(*la Chapelle-sur-Erdre - 44*) Équipe n° 1
- BACH** Badminton associatif Choletais
(*Cholet - 49*)
- ASPC** Association sportive Ponts-de-Cé,
section Badminton (*Ponts-de-Cé - 49*)
- ASCSB** Association sportive et culturelle
Saint-Barthélémy, Section Badminton (*49*)

Nationale 3

- BCE** Badminton club de l'Érdre
(*La Chapelle-sur-Erdre - 44*) Équipe n°2
- BCR** Badminton club Rezé (*Rezé - 44*)
- ASA** Association sportive d'Avrillé,
section Badminton (*Avrillé - 49*)

■ Des championnats et tournois jusqu'aux loisirs

Trente équipes mixtes participent aux championnats de régionales 1,2, et 3

Elles proviennent des cinq départements. Chaque comité départemental conduit ses propres formules de championnats par équipes, seuls les championnats par équipes mixtes donnent la possibilité de monter en divisions régionales. Certains comités privilégient les championnats adultes, d'autres les championnats jeunes, ou complètent avec les championnats vétérans.

Les meilleures équipes mixtes de chaque comité s'affrontent annuellement pour remporter la Coupe de la ligue.

Les clubs organisent plus de 160 tournois officiels chaque année, et une trentaine de tournois nationaux (8 %).

Des championnats individuels et de doubles sont organisés par les cinq comités départementaux et la ligue pour déterminer des titres annuels par catégories d'âges.

Un classement national informatisé détermine le rang des compétiteurs et facilite les tirages au sort pour constituer les tableaux de toutes les compétitions officielles importantes.

Ceci amène progressivement à gérer les compétitions en direct avec des logiciels fédéraux par liaisons Internet avec les salles.

L'ensemble des clubs affiliés à la FFBaD propose aussi une pratique « loisirs » qui correspond à



Brice Leverdez, Champion de France 2013

un public en recherche d'un accompagnement et de conseils pour une activité sportive de détente (sport santé). Il s'agit souvent d'un public d'adultes et plus particulièrement de femmes.

Les pratiques non affiliées à la FFBaD

Le nombre de clubs affiliés et de joueurs licenciés est important, mais il faut aussi y ajouter quelques milliers de pratiquants « loisirs » dans des clubs non affiliés, ou rattachés à des fédérations affinitaires. **La Fédération française de Badminton est très attentive aux conditions de pratique offertes à ces joueurs et en particulier au respect des règles de sécurité. Le respect de ces règles est important non seulement pour les pratiquants,**

mais aussi pour les propriétaires d'installations. En cas d'accident (distances de sécurité entre les terrains insuffisantes, obstacle proche des terrains, poteaux/filets « non classés » par la FFBaD...), les juges se retranchent derrière l'application des règles et normes de la fédération délégataire (FFBaD) et peuvent rechercher la responsabilité du propriétaire de l'équipement.

Les pratiques scolaires

Une partie des salles multisports, situées dans les établissements scolaires, ne sont pas accessibles aux activités de clubs. Le Badminton y est souvent abordé par cycles de découverte. Les tracés ont été réalisés pour accueillir une trentaine d'élèves à la fois.

L'émergence de la pratique du Badminton nécessite une réflexion sur la réalisation des tracés dans les salles municipales pour mieux accueillir successivement scolaires et clubs locaux.

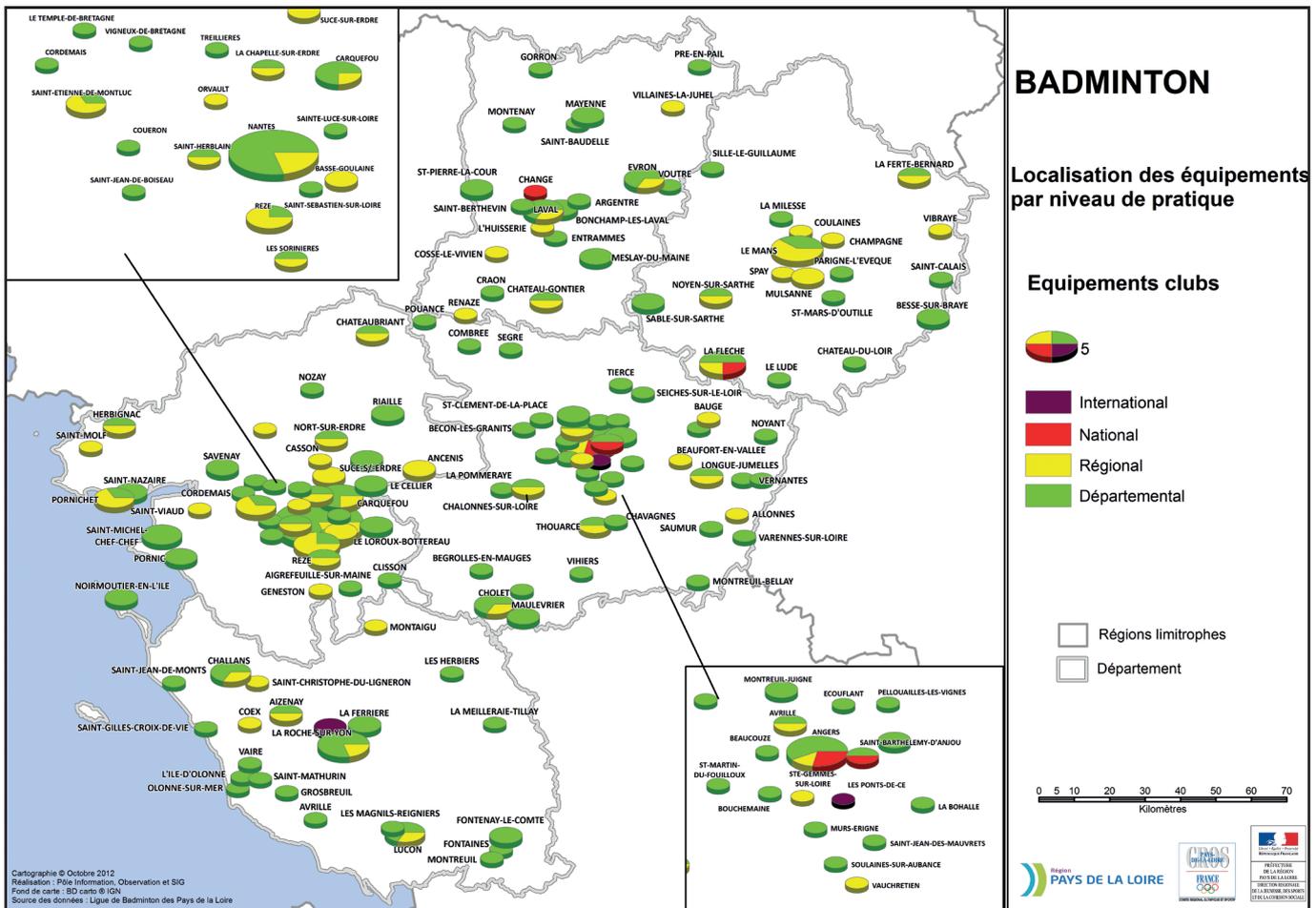
État des lieux des équipements

En Pays de la Loire : un nombre important d'équipements « badminton », mais un parc insuffisant et inadapté pour répondre à la demande.

Dans les Pays de la Loire, 808 salles étaient recensées en 2011 pour une pratique Badminton :

- 41 spécialisées,
- 767 salles multisports comportant presque 4 000 tracés Badminton (pas forcément compatibles avec un bon usage en club, mais utilisés par les établissements scolaires).

Figurent sur la carte ci-dessous, les 242 salles utilisées par les clubs en octobre 2012



En Pays de la Loire, **80 % des établissements scolaires du secondaire pratiquent le Badminton par cycles répartis sur l'année, dans ces salles multisports.**

Beaucoup d'établissements sont à l'origine de pratiques en clubs, grâce aux tracés réalisés dans les normes, favorisant en conséquence la pratique compétitive et loisirs.

PRÉCONISATION : améliorer les conditions de pratique du Badminton dans les salles existantes.

Des travaux de réajustement ou de mise en conformité/sécurité sont nécessaires dans les deux tiers des salles multisports, dont les tracés ont souvent été suggérés par des enseignants d'EPS (Education physique et sportive) qui n'avaient pas la même vision de la pratique du Badminton.

Les salles mal tracées ont ainsi contribué à la création de « clubs loisirs » non affiliés, au détriment de l'effort fédéral.

Il convient également **d'être très attentif aux règles de sécurité** (respect des écarts entre les terrains notamment) pour éviter tout litige et protéger le propriétaire de l'équipement d'une éventuelle mise en cause de sa responsabilité en cas d'accident.

Actuellement, plus de 40 % des salles ne répondent pas aux normes de sécurité.

En conclusion pour que l'équipement puisse bénéficier d'un classement fédéral, les travaux doivent porter sur :

- **les ensembles poteaux-filets (70 % non conformes),**
- **la réfection des sols pour une meilleure qualité sportive,**
- **les tracés (nombre et distances de sécurité),**
- **L'éclairage électrique et naturel (réduction d'éblouissement, faux-jours),**
- **La hauteur libre des aires de jeu (câbles des panneaux de basket-ball...).**

Pour des économies d'échelle, ces travaux peuvent être réalisés en œuvre en même temps que la réfection des tracés de basket-ball.

De nombreux panneaux de basket situés transversalement débordent sur les tracés de Badminton, alors qu'il existe des systèmes relevables où l'arceau en métal peut être aussi démonté (compétitions).



Il est souvent nécessaire de démonter les buts de handball.



■ Le besoin régional : de nouvelles salles de haut niveau, mieux adaptées à la pratique du Badminton

Beaucoup de salles omnisports ne font que 7 m de hauteur et limitent l'exercice de trajectoires hautes, caractéristiques du Badminton de haut niveau.

Après une période de transition définie par la FFBaD (dérogations pour les salles construites avant 2007), ces salles ne pourront plus recevoir de compétition de niveau « national » et par la suite de niveau « régional ».

Il s'avère nécessaire de bâtir de nouvelles salles de 9 m de hauteur, pour 7 à 9 terrains, ou de réaliser des travaux de mise aux normes des salles anciennes susceptibles de pouvoir évoluer (élévation des éclairages, des appareils de chauffage, panneaux et câbles...).



Entraînement de Badminton dans une salle multisports

Une brochure de la FFBaD (édition juillet 2010) « Règlement technique » peut être téléchargée sur le site de la FFBaD (rubrique « équipements »). Réalisée en concertation avec les fédérations de

volley-Ball, handball et basket-ball (nouveaux tracés), elle constitue la référence pour les nouveaux équipements mutualisés et la réhabilitation de salles anciennes.

Des rapprochements possibles entre disciplines

Sous réserve du respect des normes fédérales des deux disciplines, il est possible de faire cohabiter les pratiques du Badminton et de l'escalade, à condition

d'adapter les salles en conséquence (allongement ou extension latérale, pour nouveaux équipements).



Exemple de réfection : le terrain transversal de Badminton a été déplacé auprès du mur d'escalade parallèlement à celui-ci, situé en bout de salle.

Ainsi, seul ce terrain de Badminton est neutralisé, en cas de fonctionnement simultané du Badminton et de l'escalade. Ici les « lignes de vie » sont rehaussées sur un câble, qu'il est possible de démonter si nécessaire (compétitions ou stages). 6 tracés restent utilisables. Il y a respect des écarts pour la sécurité.

Recensement - accompagnement des collectivités territoriales

Sous l'impulsion du Ministère des sports, la FFBaD a demandé à ses structures territoriales de participer au recensement des caractéristiques des salles et des installations techniques Badminton. Le classement des salles sera fait par la FFBaD en fonction du respect de ses propres critères. **Ce classement fera apparaître la nécessaire évolution des salles**

pour correspondre aux critères de classement de la FFBaD, et surtout aux exigences de sécurité. Cet état des lieux sera mis à profit pour conseiller les propriétaires et usagers des salles et déterminer les classifications dans les niveaux de pratiques reconnus pour les compétitions, les stages, les entraînements et les loisirs sportifs.

Le recensement des salles et particulièrement des tracés constitue une tâche complexe, car chaque salle est un cas particulier, qui nécessite une fiche descriptive où les hauteurs libres et les écarts entre les terrains sont très variables : de un à dix-huit terrains, de 6 m à 10 m de hauteur et plus... sans compter la vérification des ensembles poteaux- filets.

Il est nécessaire de vérifier la hauteur libre au-dessus de chaque aire de jeu, les écarts avec

les obstacles (murs, tribunes, poteaux, buts) et entre les tracés eux-mêmes.

Il faut aussi recenser les grandes salles qui sont susceptibles de recevoir des tournois, des rencontres par équipes de niveau national, des championnats de France ou des évènements internationaux. Tout cela en étudiant les possibilités d'installations avec des tapis mobiles et des systèmes techniques transportés pour la circonstance.



Salle du complexe sportif de la Monnerie - La Flèche - 72. Installée avec tapis mobiles de Badminton pour accueillir une compétition par équipes de niveau national.

Au terme d'une première approche, la ligue de Badminton des Pays de la Loire a déterminé des niveaux indicatifs de pratiques dans les salles utilisées par les clubs affiliés à la FFBaD.

La FFBaD va définir son schéma national des équipements (SNE). La Ligue de Badminton des Pays de la Loire devra appliquer les recommandations. Ce processus de classement des salles doit aboutir pour 2013-2014.

Pour assurer un développement harmonieux de sa discipline sur le territoire ligérien, la ligue de Badminton des Pays de la Loire a déjà contribué à la naissance d'équipements structurant de 9 terrains d'une hauteur de dégagée de 9 m sur des communes volontaires, en lien avec la fédération.

« Ambitions 2025 »

Faire évoluer la gouvernance de la ligue,

en favorisant le développement durable du Badminton, à partir du contexte régional en lien avec le projet fédéral de la FFBaD. La ligue de Badminton des Pays de la Loire poursuivra ses efforts de développement et de formation, en respectant la pratique de proximité, les coopérations avec les choix départementaux. Elle encouragera la préparation des jeunes athlètes vers le haut niveau, sans négliger l'incitation à la pratique compétitive pour les adultes et vétérans.

Améliorer les conditions de pratique, et diversifier l'offre de pratiques par :

- la réhabilitation de salles anciennes,
- la construction de nouveaux équipements mutualisés, en tenant compte des impératifs de jeu du haut niveau,
- par un maillage du territoire : un club tous les vingt kilomètres en milieu rural, et dans des quartiers (sport santé).

Développer et adapter les formules de compétitions,

en tenant compte de la cohérence des déplacements (rencontres de proximité, mixtes, de courtes durées ou groupées sur une même journée) et en choisissant les équipements adaptés aux niveaux des compétitions.

Renforcer le rang de premier sport mixte en salle,

grâce aux clubs, mais simultanément au développement de la pratique scolaire et en milieu rural, (formation de bénévoles et conseils pour stimuler les progrès techniques).

Améliorer le niveau de pratique et les résultats des jeunes licenciés en Pays de la Loire par :

- la réalisation d'équipements structurants dans chaque département.
- la réalisation et l'animation d'un équipement conçu pour des entraînements de haut niveau (jeunes issus du Pôle Espoirs ou du Parcours d'excellence sportive - PES -, stages, coopérations avec les clubs, des établissements scolaires et universitaires).
- par des coopérations inter-ligues et internationales. (stages, camps d'entraînement).

Les jeunes formés pourront intégrer les équipes de clubs, assurant ainsi une progression du niveau de jeu favorisant la montée d'équipes en Nationale 1. Les meilleurs, suivis par la FFBaD pourront devenir de futurs membres des équipes de France Jeunes, de futurs sélectionnés pour les Olympiades ou épreuves Paralympiques (jeunes orientés vers les Pôles France).

Favoriser une culture de la réussite :

- par une coopération équitable avec les autres sports de salle,
- par une meilleure médiatisation des manifestations, des résultats et des champions.
- par la recherche de partenaires pour la réalisation d'équipements, la création d'évènements nationaux et internationaux.
- en accompagnant le développement (renouvellement du bénévolat) et en facilitant les coopérations clubs/établissements scolaires.
- par la formation, la professionnalisation, la recherche.

Besoins en équipements à l'horizon 2025

En cherchant les solutions les plus appropriées, à partir des réflexions sur le « sport et développement durable » :

Amélioration et mise en sécurité des salles existantes et des locaux annexes :

accès, sols, tracés, poteaux, hauteurs, éclairages, rideaux, vestiaires, salles de réunion, lieux de convivialité, accueil enfants, accueil spectateurs, espaces de rangements, affichages et sonorisation, liaisons informatiques et vidéo...

Construction de salles de proximité respectant les normes fédérales, tout en visant une mutualisation d'usages :

minimum 7 m de hauteur dégagée de tout obstacle, vrai sol sportif et tracés règlementaires, élaborées en concertation préalable avec les maîtres d'ouvrage et les autres fédérations sportives. Prise en compte des besoins d'accueil, services, réunion...

Création d'équipements structurants dans chaque département :

deux à cinq salles de 9 m de hauteur dégagée de tout obstacle, réunissant 9 tracés règlementaires, 300 places en tribunes et correspondant au cahier des charges de la Fédération. Mise en place de conventions d'utilisation des salles en priorisant la pratique du badminton.

Création d'un centre régional de formation et d'entraînement :

intégrant le Pôle Espoirs (salle de sept à neuf tracés de 9 m de hauteur dégagée de tout obstacle), les locaux administratifs, salle de réunion de la ligue et un local de stockage/logistique pour des matériels mobiles (tapis, poteaux, chaises d'arbitres) destinés aux compétitions/grandes manifestations sportives.

Localisation sur l'agglomération de Nantes (Creps)*, usage mutualisé avec un club, un établissement scolaire, une ville....

**Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives.*

Construction de complexes spécifiques dédiés au Badminton :

près des grandes agglomérations ou métropoles, intégrant des services et associant le sport scolaire, sport familial, club(s), sport d'entreprises, école de sports, formation.

Locaux neufs ou friches industrielles réhabilitées. (Montage public/privé, à l'exemple de l'Europe du Nord : 18 à 36 terrains par site)

Pour les nouveaux équipements mutualisés et pour faciliter la montée de clubs (en régional ou national), il est préconisé, aux porteurs de projets et aux architectes, de prévoir :

- une hauteur de 9 m,
- un respect des distances de sécurité,
- des achats de trois tapis de Badminton, des ensembles poteaux/filets règlementaires, deux chaises d'arbitres,
- un local de rangement approprié.

Pour éviter de multiplier les grandes salles pouvant recevoir plusieurs milliers de spectateurs, il deviendra nécessaire de prévoir un ensemble de matériels mobiles (poteaux, filets, 6 à 12 tapis, chaises d'arbitres, afficheurs...), un lieu de stockage, ainsi que l'acheminement.

Il faut aussi pouvoir participer à des organes de concertation qui faciliteront l'accès dans ces salles aux événements « Badminton ».

Annexes

Les projets : salles de 9 m de hauteur, 9 tracés Badminton



Équipements structurants

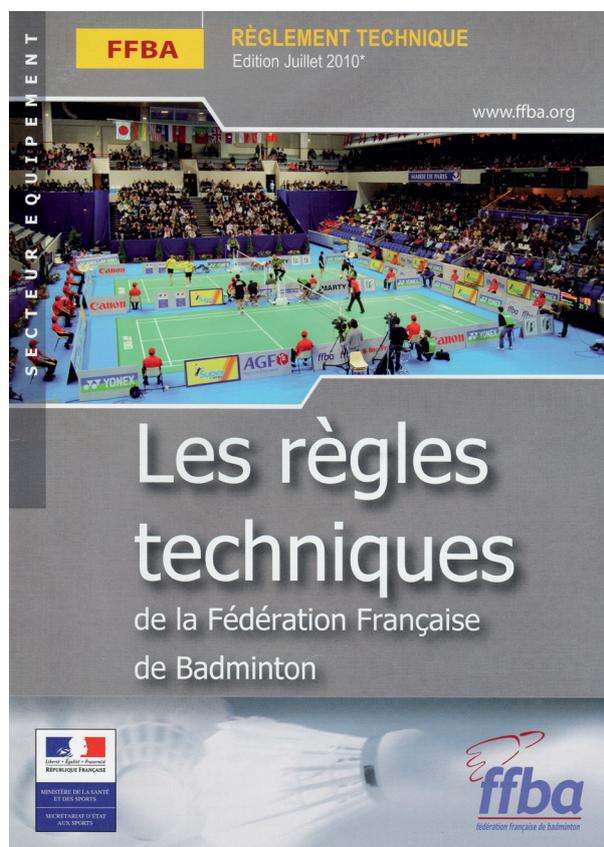
Cossé le Vivien	53	construit	9 T	9 m
Saligny	85	en construction 2014	9 T	9 m
Clisson, lycée Sud Loire	44	en construction 2014	9 T	9 m
La Millesse	72	en construction	9 T	9 m
Cholet	49	dossier en cours	9 T	9 m
Le Loroux-Botttereau	44	en construction 2014	9 T	9 m
La Chapelle-sur-Erdre	44	à l'étude	9 T	9 m
Nantes (CREPS)	44	à l'étude	9 T	9 m

Autres projets

Nantes (stade Pierre Quinon / Athlétisme)	44	construit	18 T	9 m
Orvault	44	réfections 2 salles réalisées,	7 T 4 T	7 m 8 m
Delessert Saumur (réfection) - salle d'athlétisme	49	à l'étude	8 T	7 m

Enquête « licenciation en Pays de la Loire »

Extraction des actes du colloque « Sports et recherches en Pays de la Loire » nov. 2009 organisé par le réseau Recherche et sport en Pays de la Loire (RSPDL). Contact : ligue régionale de Badminton.



Références

- Livret sur les équipements téléchargeable sur le site de la Fédération française de Badminton (édition juillet 2010) (Cliquer sur : espaces dédiés : équipements : Règles techniques). Document de référence pour les villes, les architectes, les administrations, les Fédérations, le mouvement sportif.

À noter - conseil :

En France, dans les gymnases multisports, les tracés de Badminton sont réalisés en noir. La Fédération française de Badminton recommande des tracés en blanc s'il n'est pas prévu de tracé de tennis.

C'est la couleur préconisée par la BWF (Badminton world federation) au niveau mondial, celle qui figure aussi sur les tapis mobiles.

- Contact « équipements » - Ligue de Badminton des Pays de la Loire
Alain Citolleux catminton@free.fr
Ligue de Badminton des Pays de la Loire
101 rue Dupetit-Thouars 49000 ANGERS -
tél : 02 41 47 34 67

- DVD « Handibad ? Parabadminton ? Pourquoi pas ! »
 - Une interview de David Toupé et Pascal Barillon, champions en fauteuils.
 - Des extraits de compétitions parabadminton, de stages de sensibilisation...
 - Gratuit pour les clubs affiliés FFBA dans la ligue et associations handisports.
 - Contact ligue : Alain Citolleux.

Depuis la sortie du DVD, en Novembre 2013, David Toupé est devenu champion du monde parabadminton, double messieurs en fauteuils, associé à un partenaire allemand, Thomas Wandschneider (détails sur le site FRAP France parabadminton).

- « Badminton... 5 grammes de plumes ! Explosion d'émotions »
Le slogan fédéral qui résume les plaisirs que l'on éprouve comme joueuse, joueur ou spectateur.

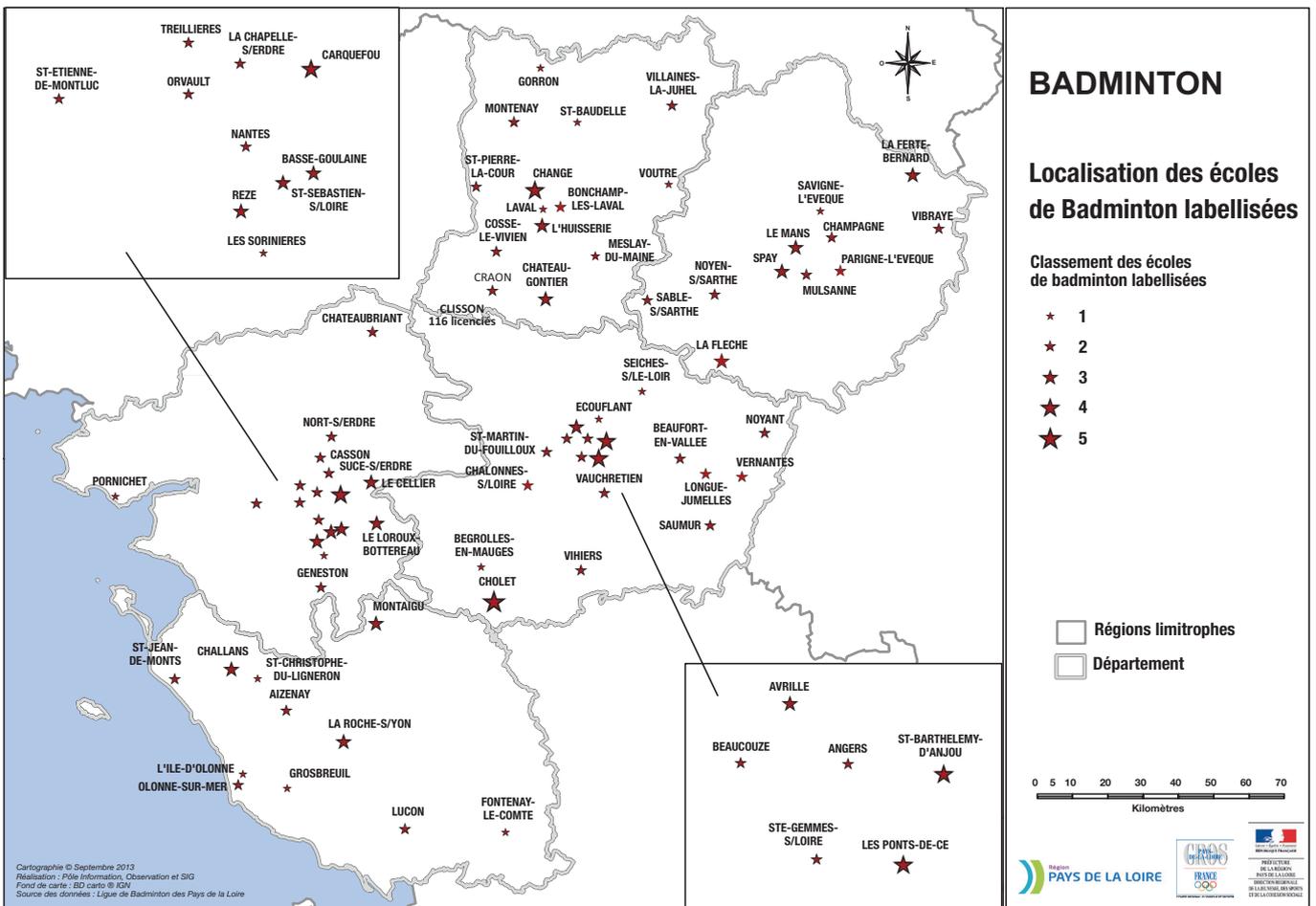
Ecoles françaises de Badminton (EFB)

La FFBaD encourage les clubs qui forment des jeunes joueurs et ceux qui ont des résultats officiels dans les différentes catégories « jeunes » en attribuant sur dossier motivé un label fédéral, assorti de 1 à 5 étoiles. Celui-ci est attesté par un document de la FFBaD remis à jour chaque saison sportive.

Ce label atteste d'une vraie démarche de formation avec des éducateurs sportifs formés, professionnels diplômés ou bénévoles. Le nombre d'étoiles traduit

chaque année le niveau d'engagement du club pendant la saison précédente, ses résultats et ses projets.

Sur les Pays de la Loire, presque la moitié des clubs a reçu le label fédéral pour 2013/2014 (76 EFB sur 160 clubs), ce qui atteste d'une bonne progression dans l'animation des séances dirigées dans les clubs, et l'espoir d'une montée du niveau des jeunes (76 EFB sur 160 clubs).



« Écoles françaises de Badminton » - saison 2013-2014

Réalisation

Janvier 2014
Région des Pays de la Loire
Hôtel de la région - 1, rue de la Loire
44966 NANTES Cedex 9
Tél. 02 28 20 50 00 - Fax 02 28 20 50 05
www.paysdelaloire.fr

Rédaction

Patrick Cahoreau, président de la ligue régionale de Badminton / Alain Cittoleux, vice-président de la ligue régionale de Badminton, chargé des équipements avec l'appui du Cabinet Amnyos

Crédits photos

Pages 15, 24 à droite
Fédération française de Badminton (FFBaD)/
Vincent Krieger*

Pages 2, 10 à gauche, 13 en haut
Badminton Photo*

Pages 12, 13 en bas
Ligue de Badminton des Pays de la Loire**

*Pages 1 de couverture, 4, 5, 7, 10 à droite,
17, 18, 19, 20*
Al CITO***

** Photos fournies par la FFBaD.*

*** Photos fournies par la Ligue de Badminton
des Pays de la Loire.*

**** Photos fournies par Alain Cittoleux (Al CITO).*

Mise en pages

Le Square D. (44)

